

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS

du conseil communal

de la commune de BOUS

COMMUNE

Séance publique du 23 juillet 2020

DE BOUS

Date de l'annonce publique de la séance : 15 juillet 2020

Date de la convocation des conseillers : 15 juillet 2020

Présences :

Carlo KÜTTEN, bourgmestre

Netty SIMON-KILL, Joé BEISSEL, échevins

Jos JOHANNNS, Pierre BRAUN, Antonio DA COSTA ARAUJO, Aurore RÖSSLER, conseillers

Bernard HEINESCH, secrétaire ff.

Absents et excusés: Bernd ZIMMER, Patricia GONZALEZ, conseillers

Le Conseil Communal,

01) a décidé, à huis clos, à l'unanimité des membres présents de nommer définitivement M. Bernard Heinesch au poste de secrétaire communal avec effet au 1^{er} août 2020.

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'organisation scolaire provisoire pour l'année 2020/2021, telle qu'elle a été présentée par M. Robert Bour, président de l'école fondamentale de Bous et par Mme Netty Simon-Kill, présidente de la commission scolaire. A partir de l'année 2020/2021, les enfants fréquentant l'enseignement précoce peuvent bénéficier du transport scolaire. De même, toutes les courses scolaires seront accompagnées par une personne adulte.

03) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du conseil communal du 25 juin 2020.

04) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recette.

05.a) a approuvé à l'unanimité des membres présents un crédit supplémentaire relatif à l'aménagement d'un sentier pédestre au lieu-dit « A Jetegrännchen » à Rolling

b) a approuvé à l'unanimité des membres présents un devis relatif à l'aménagement du sentier pédestre au lieu-dit « A Jetegrännchen » à Rolling,

06) a décidé à l'unanimité des membres présents d'accorder à Mme Dany Toepler-Chenet, domiciliée à Erpeldange une concession pour une case colombaire sur une durée de dix années au cimetière de la commune de Bous à Erpeldange.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de bail entre le collège échevinal de la commune de Bous et M. Jean-Paul Schott, domicilié à Wintrange, relatif à un terrain sis au lieu-dit « A Breedent » à Rolling.

08) a reporté l'approbation d'un acte relatif à la cession d'une emprise.

09) a approuvé à l'unanimité des membres présents le programme de réaménagement de chemins ruraux pour 2021 tel qu'il a été proposé par le collège échevinal. Les chemins ruraux retenus sont situés aux lieux-dits « Am Bund » à Assel et « Grousswiss » à Bous.

10) a décidé à l'unanimité des membres présents de rejeter le projet d'aménagement particulier « Kierchepad » concernant des fonds sis à Erpeldange, au lieu-dit « Am Bounäcker », projet qui prévoyait la construction de 18 maisons unifamiliales. Le projet, dans sa forme actuelle, ne respecte pas le trajet du sentier « Kierchepad », sentier qui fait partie du domaine public.

11) a avisé favorablement une convention entre le collège échevinal de la commune de Bous et le Fonds de gestion des édifices religieux relative à la mise-à-disposition de l'église paroissiale de Bous par voie de location.

12) a pris note des explications du collège échevinal relatives

- à une proposition d'échange de terrain, introduite par des habitants de la rue Theodor Mergen à Erpeldange et confirme sa volonté de déplacer le sentier sur une bande du terrain des demandeurs adjacente au sentier actuel.
- à la réalisation d'un chemin pédestre et cyclable entre les localités d'Erpeldange et de Rolling et un nouveau projet similaire annoncé par l'Administration des Ponts et Chaussées et invite le collège échevinal de poursuivre ses propres démarches.
- au réaménagement du centre de Bous et essentiellement aux problèmes liés à la pose des dalles initialement prévues.

a pris note de diverses interpellations des conseillers relatifs

- à la qualité de la coupe des haies par le syndicat SIAS.
- au besoin de renouveler le gravier au sentier « Gipswee » au lieu-dit « Hiewelbiërg ».
- à l'aménagement d'un trottoir dans la rue de Heisburgerhof à Assel.